

Scènes ouvertes

Mode d'emploi

Année 2025-26

Les scènes ouvertes, c'est quoi ?

Un espace d'expression libre pour les élèves du conservatoire et les artistes amateurs du territoire !

Les scènes ouvertes, c'est l'opportunité de se produire en public en autonomie, dans un esprit de partage et de convivialité, en bénéficiant si besoin d'un accompagnement technique.

Il est possible de présenter un morceau de musique, une chorégraphie, un projet de son choix associant plusieurs disciplines... L'important c'est que ça vienne de vous !

Les scènes ouvertes, c'est pour qui ?

- Pour les élèves du conservatoire de toutes disciplines, à partir de 12 ans
Pour les élèves de 1^{er} cycle, la validation d'un enseignant est nécessaire à l'inscription.
- Pour les musiciens et danseurs amateurs du territoire nazairien à partir de 12 ans, même non inscrits au conservatoire, dans la limite des places disponibles.
- Le temps de jeu est limité à 15 min. max par groupe

Il est possible de se produire seul·e ou avec des partenaires (groupe constitué, amis, famille...), qu'ils.elles soient élèves du conservatoire ou pas, sous réserve de validation des conditions techniques.

Les scènes ouvertes, c'est où et quand ?

Les scènes ouvertes se déroulent à l'auditorium du conservatoire

- Pour la danse et les projets musique/danse : **mercredi 1^{er} avril 2026 à 19h** – répétition le mardi 31 mars à 18h
- Pour la musique : **mardi 14 avril 2026 à 19h** – répétition le lundi 13 avril (vacances scolaires de printemps)

Comment s'inscrire ?

En remplissant la fiche d'inscription et en la remettant à son enseignant·e ou en l'adressant au conservatoire (conservatoire@saintnazaire.fr) avant le 6 mars

Si vous jouez à plusieurs, une seule fiche d'inscription est à remplir

Votre participation et votre horaire de répétition vous seront confirmés 15 jours avant la date de la Scène ouverte choisie.

Comment se préparer ?

La préparation se fait en autonomie. Toutefois les élèves peuvent se rapprocher de l'équipe enseignante pour se faire accompagner dans leur préparation.

Tous les élèves et groupes inscrits doivent se rendre disponibles pour répéter la veille de la scène ouverte, selon le planning horaire établi par le conservatoire. Si le projet le nécessite, un rendez-vous préparatoire avec l'équipe technique du conservatoire pourra être organisé.

A noter : pour pouvoir répéter au conservatoire avec ses partenaires, il est fortement recommandé de réserver une salle ou un studio de danse à l'avance auprès de l'accueil.

N.B. Les participants extérieurs devront fournir une attestation de responsabilité civile pour emprunter une salle ou un studio.

A vous de jouer !